

# Le développement industriel et la croissance urbaine

*Pierre Kipré*

Ce chapitre vise à montrer d'abord que le développement industriel en Afrique est le résultat d'un lourd héritage des rapports déséquilibrés entre l'Afrique colonisée et l'Europe dominatrice. Cet héritage est aujourd'hui difficile à transformer favorablement par l'Afrique à cause de freins et blocages multiples, objectifs et subjectifs, internes et externes. Ensuite, et eu égard à l'explosion urbaine contemporaine, ce texte veut mettre en lumière quelques-unes des raisons pour lesquelles industrialisation et croissance urbaine de l'Afrique ne sont pas (ou sont rarement) synchrones. Ce qui accentue les déséquilibres sociaux, facteurs, entre autres, de blocage d'un véritable développement économique.

Aussi examinerons-nous successivement les politiques d'industrialisation depuis les années 30 en Afrique, les principaux aspects du développement industriel à la fois sous l'angle de la production et de la consommation, et enfin la part de l'industrialisation dans le processus de croissance urbaine.

## Les politiques d'industrialisation de 1935 à 1980

Des années 30 aux années 80, les modes de développement industriel de l'Afrique sont liés à la mise en œuvre de politiques d'industrialisation plus ou moins élaborées; globalement, celles-ci sont en relation avec la nature des rapports économiques extérieurs et avec les objectifs généraux de développement économique de ce continent. Si les premiers ont peu varié, les seconds mettent, eux, en lumière l'opposition entre l'époque coloniale et

l'ère postcoloniale, avec le statut ambigu des États théoriquement indépendants mais économiquement sous tutelle extérieure.

Sous l'angle du développement industriel, l'analyse des politiques et des faits pour la période 1935-1980 montre que l'industrie moderne en Afrique a été encouragée d'abord dans le domaine minier, puis dans celui de la transformation des produits agricoles. Dans le premier domaine, le continent africain se singularise comme pourvoyeur de matières premières plus ou moins brutes; quant à la manufacture, apparue tardivement, elle vise à rapprocher la production industrielle légère de la clientèle africaine.

### Les politiques industrielles coloniales de 1935 à 1960

Bien que l'économie politique coloniale révèle partout les mêmes caractéristiques, à savoir l'exploitation des colonies au profit principal des métropoles et dans le cadre d'un système capitaliste fonctionnant à l'échelle mondiale, chaque puissance colonisatrice sous la pression des milieux d'affaires coloniaux a élaboré pour son empire, et parfois localement, des politiques particulières. Le développement industriel n'a donc pas partout occupé la même place dans ces politiques. Malgré les variantes et les similitudes, trois cas principaux méritent un examen rapide; ce sont les exemples des domaines britannique, français et belge en Afrique.

#### *La politique industrielle en Afrique britannique*

Les travaux d'histoire économique de l'Afrique ne montrent pas assez l'existence d'une politique globale des autorités de Londres en la matière pour leur domaine colonial d'Afrique. Si ce n'est au travers de mesures sectorielles, c'est plus souvent par une approche locale que se laisse saisir la doctrine officielle en matière de développement industriel de l'Afrique britannique; surtout pour la période antérieure à la seconde guerre mondiale.

Libre-échangiste et résolument partisan de la liberté d'entreprise dans les colonies, le Colonial Office de Londres est attaché à la doctrine selon laquelle l'État n'a pour tâche principale que celle d'assurer la liberté de circulation et la protection des hommes d'affaires dans les colonies. De ce fait, jusqu'à la seconde guerre mondiale, l'industrie reste fondamentalement le domaine de l'entreprise privée, sans ingérence des pouvoirs publics dans la mobilisation des capitaux.

Parce que la crise économique frappait durement la métropole depuis 1930, une politique de repli impérial avait été préconisée par la Conférence impériale d'Ottawa en 1932. En 1935-1939, elle est appliquée en Afrique britannique. Mais elle n'est pas accompagnée par des mesures officielles visant à drainer vers le domaine africain et pour son développement industriel une partie des capitaux flottants de l'époque, malgré la création du Colonial Development Fund en 1929.

Une deuxième période s'amorce pendant les années de guerre (1939-1945) et se renforce surtout après la victoire. C'est celle d'une discrète intervention de l'État qui, dès 1940, institue le *Colonial Development and Welfare Act* [loi sur le développement et le bien-être social des colonies].

C'est après la guerre que l'État britannique se préoccupe sérieusement de l'avenir industriel de son domaine africain. Il s'agit de mobiliser les finances impériales pour aider à la « modernisation » des colonies. Et les commissions d'enquête affirment la nécessité d'un encouragement officiel à l'industrialisation de l'Afrique noire britannique. Toutefois, on s'accorde à rappeler que l'installation d'une véritable industrie d'équipement (sauf en Rhodésie du Sud, l'actuel Zimbabwe) est « du domaine du rêve ». Il faut seulement promouvoir une industrie de biens de consommation courante adaptée à la croissance des revenus et besoins locaux. Hormis les matières premières, ce ne sera pas une industrie pour l'exportation; et le poids des intérêts britanniques, surtout dans les colonies de peuplement (Kenya, Rhodésie du Sud), devra être manifeste.

Le cas de la Rhodésie du Sud, colonie de peuplement par excellence, est à ce titre révélateur. Proche de l'Afrique du Sud et largement dominée par les milieux d'affaires qui sont à l'origine de sa création, cette colonie a connu après 1946-1947 une politique industrielle liée plus systématiquement aux préoccupations des colons britanniques installés à demeure et désireux d'atténuer la concurrence sud-africaine.

Au total, la politique industrielle en Afrique britannique reste largement inspirée sous la colonisation par le schéma classique d'une Afrique pourvoyeuse de matières premières industrielles et largement consommatrice de biens industriels importés, tout cela se réalisant sous le couvert d'un capitalisme épuré de tout idéalisme et de toute intervention directe de l'État.

### *Le domaine colonial français*

Longtemps auparavant, et jusqu'au début des années 30, le problème du développement industriel des colonies et protectorats d'Afrique ne s'était pas posé dans les milieux officiels. Dans le droit fil de la doctrine Sarraut sur « la mise en valeur des colonies », l'industrie ne relevait que du secteur privé. C'est la crise de 1929 qui met la question à l'ordre du jour dans les cercles officiels. En 1934, et pour la première fois de manière spécifique, la « Conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer » énonçait clairement une nouvelle doctrine en la matière. Affirmant le rôle de l'État dans le processus d'industrialisation, cette conférence introduisait la notion « d'impulsion industrielle » dans les colonies. Il ne s'agissait pas de créer ou de développer une industrie coloniale qui concurrençât celle de la métropole, mais seulement d'installer au voisinage des lieux de production des industries « permettant de valoriser des matières premières ».

Dans les milieux d'affaires, le courant moderniste favorable à l'idée d'une certaine industrialisation des colonies (P. Bernard, L.-P. Morard, Maspétiol, et d'autres...) allait s'étendre. Son influence transparaît dans le projet de plan décennal (1942-1952) élaboré par le régime de Vichy, qui prévoyait même la promotion de produits semi-finis à partir du traitement sur place des matières premières.

En 1944, la conférence de Brazzaville estime que l'industrialisation de l'Afrique française doit, « en règle générale, être le fait de l'entreprise privée ». Mais recommandation est faite de voir l'administration coloniale aider au succès de ces entreprises par la prise en charge d'usines pilotes, par le soutien aux industries vitales qui « apparaîtraient non payantes » et, enfin, par la création de centres d'essais et de recherche « à la disposition des industriels pour toute étude ou contrôle de fabrication ». Brèche dans la pensée traditionnelle de milieux d'affaires coloniaux qui sont attachés à l'économie de traite, cette orientation des esprits rompait aussi avec la crainte d'une concurrence possible de la production industrielle métropolitaine.

La mise en place du Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES) en 1947 sert à traduire dans les faits la politique officielle. La nécessité de reconstruire la métropole, l'immensité des besoins dans les colonies et protectorats (l'industrie y était embryonnaire en 1946) et la priorité accordée aux dépenses stratégiques (transports et infrastructure) dans le contexte de guerre froide des années 50 ont tôt fait de mettre en lumière la modicité de ces investissements publics et les réticences du secteur privé.

En 1960, malgré des progrès sensibles par rapport à la situation de 1935<sup>1</sup>, le domaine français reste très largement sous-industrialisé et insuffisamment prospecté pour être même pourvoyeur de matières premières industrielles. Seule l'agriculture commerciale offre quelques produits de ce type (café, cacao, arachide, coton). Comme dans le domaine colonial britannique, l'industrie est loin de constituer l'une des activités caractéristiques de ces colonies.

### *La politique belge au Congo*

En 1935 comme depuis 1908, la Belgique reste globalement fidèle à l'héritage léopoldien d'une collusion permanente avec les grands milieux d'affaires pour la mise en valeur du Congo.

C'est principalement dans le domaine industriel, et particulièrement dans l'exploitation minière, que l'État choisit de s'associer au monde des affaires. Mieux codifiée par la législation minière de 1937, sa participation se traduisait par la possession d'un important portefeuille d'actions dans la plupart des entreprises minières. État-actionnaire, la Belgique jusque vers 1956-1957 n'eut presque jamais pour objectif d'exercer quelque autorité pour élaborer une véritable politique de développement industriel.

Toutefois, entre 1935 et 1960, il faut relever que les restrictions imposées par la seconde guerre mondiale paraissent avoir favorisé, comme dans les domaines britannique et français, l'implantation timide d'une industrie locale de consommation. Dans les années 50, à la fois pour répondre à une augmentation de la consommation africaine ou européenne (entre 25 000 et

1. Pour 1946-1958, le pourcentage des investissements industriels par rapport à l'ensemble des investissements privés s'élevait à 27,6 % contre 13 % pour la période 1900-1940. En 1942, l'équipement industriel ne représente que 0,01 % des travaux réalisés sur fonds d'emprunts en Afrique noire française depuis 1935. Au Maghreb, la situation est à peu de chose près similaire bien que l'industrialisation y ait démarré plus tôt.

30 000 Européens) et pour tenir compte des intérêts majeurs de l'industrie belge, cette industrie de consommation reçoit juste ce qu'il faut d'encouragement public pour passer de 30 % du marché local en 1950 à 44 % en 1958. Ce qui, somme toute, faisait du Congo belge à la veille de l'indépendance l'une des terres coloniales les plus « industrialisées » du continent.

Pour conclure sur ces politiques industrielles des puissances coloniales entre 1935 et 1960, on voit que toutes aboutirent aux mêmes résultats : d'abord le respect de la doctrine qui veut que la colonie ne concurrence jamais l'industrie métropolitaine et le maintien permanent de la tutelle métropolitaine par le biais du mouvement des capitaux et par des relations de dépendance technologique ; ensuite et surtout à partir de la seconde guerre mondiale, la création d'une industrie légère qui satisfasse au plus juste les besoins d'un marché intérieur des biens de consommation courante. Même lorsqu'existe une forte industrie minière — présente, mais plus ou moins puissante, dans tous les domaines coloniaux —, il ne faut jamais promouvoir une véritable armature industrielle de la colonie qui mette en danger le monopole métropolitain.

Faut-il parler de la permanence du « pacte colonial » ? Dans une certaine mesure oui ; à condition de comprendre celui-ci comme la manifestation d'une division internationale du travail industriel à laquelle adhèrent les autorités coloniales. Le cas des « semi-colonies » d'Afrique en est une illustration partielle, entre 1935 et 1960, selon les pays.

La politique industrielle dans les « semi-colonies ».

L'Égypte, le Libéria et l'Afrique du Sud

Indépendants en 1935, quelques pays d'Afrique sont, avant la seconde guerre mondiale, théoriquement maîtres de leur politique de développement industriel. Hormis la période d'occupation de l'Éthiopie par l'Italie mussolinienne (1935-1941), ce sont les gouvernements de ces pays qui élaborent la politique de développement industriel de chacun d'eux. En fait, le poids des intérêts extérieurs, parfois les complicités locales avec ses intérêts, les ressources disponibles autant que les enjeux stratégiques auxquels sont liés l'évolution et l'avenir de ces pays limitent fortement la marge de manœuvre des gouvernements et influent sur ces politiques industrielles. Nous évoquerons brièvement trois cas : l'Égypte pré-nassérienne, le Libéria et l'Afrique du Sud. Chacun rend compte d'un niveau de dépendance de la politique industrielle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

*L'exemple égyptien de 1930 à 1952*

Dans les années 30, deux traits caractérisent la place de l'industrie dans l'économie égyptienne : l'ancienneté du processus d'industrialisation ainsi que le poids considérable des intérêts extérieurs et de la dette globale.

Sur le premier point, des études récentes ont montré que, dans le prolongement du mouvement d'occidentalisation engagé depuis Muḥammad 'Alī, c'est principalement autour des années 1890 que s'engage l'industrialisation moderne. Avec la crise de 1929, le recul de l'investissement extérieur et l'éla-

boration d'une vague politique protectionniste favorisent de nouveaux traits de l'industrie égyptienne. Doté de peu de moyens financiers et technologiques, le capital local s'oriente vers l'industrie d'import-substitution destinée à couvrir les besoins en produits de consommation et en biens intermédiaires.

La seconde guerre mondiale accentue ces orientations du fait de la forte diminution des importations européennes. Mais, surtout entre 1945 et 1954, cette évolution n'empêche pas le recours aux capitaux étrangers, au moins pour l'extension des entreprises industrielles<sup>2</sup>. Sous la coupe de créanciers extérieurs, les gouvernements du roi Fārūq doivent faire preuve d'une grande prudence dans l'énoncé et le suivi d'une politique industrielle résolument favorable à la bourgeoisie nationale. On comprend donc que, comme dans les colonies européennes et parce que cette politique d'industrialisation menace peu les intérêts essentiels du capitalisme européen, l'industrie d'import-substitution ait pu se développer en Égypte entre 1930 et 1954. La politique volontariste du président al-Nasser après 1956 sera en rupture avec la politique industrielle de l'Égypte de Fārūq.

### *Le Libéria*

La plus ancienne république d'Afrique noire était, depuis le début du siècle, entrée dans une ère de difficultés financières. Et, en 1935, elle était ruinée, pratiquement en banqueroute, au point que les chancelleries européennes songèrent à placer le pays sous mandat de la Société des Nations. C'est après 1945, sous la présidence de William Tubman, qu'apparaît une relance de l'investissement privé, provenant essentiellement des capitaux américains. Tournée vers l'exploitation des richesses minières (le riche minerai de fer du mont Nimba et la bauxite) du pays, cette relance est fortement encouragée par une politique largement faite de privilèges de tous ordres pour les entreprises étrangères.

Cette politique industrielle est restée longtemps soumise à deux impératifs : d'abord la nécessité de mettre en place une infrastructure minimale qui autorise les espoirs de développement industriel ; ensuite satisfaire les besoins en produits industriels de consommation courante d'une population d'origine afro-américaine vivant quasiment en vase clos. Au début des années 60, le Libéria en était aux premiers pas d'une petite industrie de biens de consommation courante (briqueteries, savonneries, brasseries, etc.) à peine contrôlée par la bourgeoisie locale. Celle-ci n'avait non plus aucun contrôle sur l'industrie d'extraction.

### *L'Afrique du Sud*

À l'opposé du Libéria et mieux que l'Égypte à cause de ses fabuleuses richesses minières, l'Afrique du Sud de 1935 s'attela à tirer le meilleur parti de la dépression de 1929 pour se doter déjà d'un véritable tissu industriel. L'application traditionnelle d'une politique discriminatoire de l'emploi industriel n'est pas non plus étrangère aux résultats obtenus.

2. C. Issawi, 1982, p. 72.

La révolution minière engagée vers 1860 avait permis la réalisation d'une infrastructure de base bien avant les années 20. Malgré une chute de la production minière entre la fin de la première guerre mondiale et les années 1921 et 1922, la croissance industrielle fut relativement soutenue par l'exploitation des gisements d'or. C'est à la fin des années 20 que s'ébaucha une nouvelle politique de développement industriel visant à rompre la dépendance trop importante à l'égard de la production de métaux précieux et à diversifier les secteurs industriels. La grande dépression fut l'occasion d'accentuer cette orientation, au besoin avec une participation de l'État. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, l'industrie continua sa croissance<sup>3</sup> et put s'adapter aisément à la chute des importations de produits industriels.

Toutefois, malgré l'encouragement de l'investissement local qui passa de 15 à 40 % des parts dans l'industrie minière, le poids financier des intérêts extérieurs (surtout britanniques mais aussi américains depuis les années 20) restait très important en 1945. L'après-guerre élargit cette emprise des capitaux extérieurs sur l'industrie de transformation en pleine croissance.

Industrie de substitution répondant aux besoins de consommation de la population noire, elle fut surtout une industrie de produits intermédiaires et même d'équipement que favorisaient des capitaux extérieurs soucieux de tirer parti des matières premières locales et d'échapper à une politique douanière de plus en plus protectionniste depuis les années 30.

En 1945, l'Afrique du Sud apparaissait déjà comme la principale puissance industrielle du continent, grâce à une politique sociale répressive et à des atouts naturels; mais cette situation, qui remontait aux années 30, était le résultat d'une politique industrielle volontariste, résolument axée sur la promotion d'une industrie locale variée. Celle-ci était de plus en plus soutenue par les capitaux extérieurs associés ou non au capital local.

Bien que la filiation avec cette politique soit loin d'être évidente, les politiques de développement industriel de l'Afrique indépendante se sont plus ou moins apparentées à ce schéma.

## Le « nationalisme industrialiste » et les politiques industrielles des États indépendants

### *Considérations générales*

C'est moins contre les politiques industrielles du colonisateur que contre l'exploitation économique généralisée qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale les « pères de l'indépendance africaine » portèrent leurs principales critiques. Toutefois, au début des années 50, l'idée se répand que le développement économique des colonies passe aussi par un « développement industriel progressif ». À l'époque, déjà, ils s'aperçoivent que la réalisation de l'objectif d'industrialisation prendrait du temps et qu'elle exigerait aussi l'aide et l'assistance de l'ex-colonisateur et des capitaux

3. Entre 1939 et 1945, la valeur ajoutée de l'industrie a augmenté de 116% en prix courants. Voir D. H. Houghton, 1971, vol. II, p. 36.

extérieurs. Mais, peu à peu, une autre idée vient compléter cette position, surtout au moment où se dessine le succès des revendications politiques: le développement industriel n'est pas seulement une des tâches habituelles de l'État; il est aussi une exigence de souveraineté et d'indépendance nationale véritable comme l'affirmait Kwame Nkrumah dès 1945<sup>4</sup>.

Les fondements du « nationalisme industrialiste » en Afrique se développent avec les indépendances politiques africaines. Il implique partout l'application d'une politique industrielle plus nettement « volontariste » qu'à l'époque de la domination coloniale ou semi-coloniale. Mais à travers les expériences et les déclarations d'intention, les politiques industrielles des États indépendants doivent globalement être classées en deux catégories, si l'on excepte, depuis 1948 surtout, le cas particulier de l'Afrique du Sud. D'une part, on a les politiques « à tendance non capitaliste », d'autre part, les politiques de pays à économie dite « libérale ».

#### *Les politiques « à tendance non capitaliste »*

Le Ghana de Nkrumah, l'Algérie de Boumediene ont affirmé l'option d'une politique industrielle sur le modèle « socialiste ».

Le Ghana de Nkrumah, en 1957, entrait dans l'ère postcoloniale avec une industrie embryonnaire. Bien qu'à la tête de son pays depuis 1951, Kwame Nkrumah, devant tenir compte du rapport des forces intérieures, ne commença à mettre vraiment en application ses idées sur le développement industriel qu'à partir de 1959 avec l'adoption du second plan quinquennal du Ghana. Pour lui, l'objectif fondamental était de réaliser une « révolution économique » qui permette la rupture progressive avec le capitalisme; cette révolution devait passer par une industrialisation très large du pays conduite principalement par l'État détenteur de l'essentiel des moyens de production dans l'industrie locale. Le secteur privé pouvait subsister, mais l'effort volontaire de l'État devait permettre d'assurer ici, à terme, la prééminence du secteur public.

Nkrumah défendait en outre l'idée d'une formation professionnelle systématique et d'une planification de l'effort de développement industriel. Le second plan quinquennal (1959-1963) et le premier plan septennal (1964-1970) rendaient parfaitement compte de cette stratégie industrielle: 72% des crédits en 1959-1963 et 61% en 1964-1970 devaient être affectés à l'industrie contre 38% en 1951-1957 (époque du premier plan de développement); en 1965, de 10 à 12% de la production industrielle était le fait d'un secteur public quasi inexistant avant 1961.

La chute de Nkrumah en 1966 et les changements successifs de régimes et de choix économiques ne permirent pas de poursuivre cette politique qui s'inspirait largement de son anticapitalisme et de son nationalisme radical.

En Algérie, on sortait de l'époque coloniale avec une industrie représentant une très faible part du produit national brut. Ni l'application de la politique d'importation sans protection de l'État mise en œuvre depuis 1943-1945, ni la réalisation du fameux « plan de Constantine » de 1954 qui,

4. K. Nkrumah, 1945, réédition en 1962.



dans le domaine industriel, engagea largement la politique d'exploitation pétrolière, n'avaient eu vraiment d'effets sur le développement industriel du pays. En 1962, le secteur industriel restait très faible et largement sous domination française, malgré les accords d'Évian.

Déjà avant l'indépendance, le FLN développait des thèses révélatrices de ce que nous appelons le « nationalisme industrialiste ». G.-D. de Bernis le rappelle fort justement en ces termes : « L'industrialisation se réalisera dans le cadre de coopératives pour l'industrie lourde<sup>5</sup>. » Donc, primauté de l'État dans le cadre d'une politique volontariste, recours au modèle socialiste par le biais de coopératives et naissance d'une industrie lourde : tels sont les axes principaux d'une doctrine que, surtout à partir de Boume-diene, l'Algérie allait mettre en œuvre.

Le pays avait des atouts naturels non négligeables : le fer, surtout le pétrole dont la hausse des prix allait fournir les moyens d'une politique systématique. Trois axes prévalurent à partir de ces thèses du FLN, surtout après 1969 : l'investissement des ressources de l'État, avec ou sans nationalisation, dans des entreprises géantes (souvent clés en main) et à forte capacité d'entraînement, comme essai de structuration d'un espace industriel ; la valorisation maximale des ressources naturelles ; la décentralisation des implantations industrielles afin de favoriser l'intégration des régions délaissées sous la colonisation et lutter contre les déséquilibres régionaux en la matière. Mais la politique de priorité aux industries lourdes n'excluait pas le soutien de l'État au secteur privé orienté vers l'industrie de produits de consommation courante. C'est le dernier axe de cette politique de développement industriel qui s'est poursuivi, avec plus ou moins de correctifs et quelles qu'en aient été les limites, après la mort de Houari Boumediene.

À la question de savoir si les cas du Ghana et de l'Algérie sont spéciaux, il peut être répondu « pas tout à fait » car le volontarisme « industrialiste », l'idée de planification sans le discours anticapitaliste et socialisant, la place importante du secteur public dans le domaine industriel se retrouvent dans la politique de certains jeunes États à économie dite « libérale ».

Les politiques de pays à économie dite « libérale ».

La Côte d'Ivoire et le Nigéria

Malgré un faible tissu industriel lors de l'accession à l'indépendance et bien que les années 1955-1960 aient correspondu à une des périodes vives du nationalisme africain, plusieurs pays d'Afrique refusèrent de lier leur sous-industrialisation aux stratégies du capitalisme international depuis l'époque coloniale. L'option libérale et capitaliste fut affirmée dans le domaine économique ; l'évolution vers l'économie industrielle devait répondre aux lois de l'économie de marché. Mais l'analyse des politiques particulières révèle certaines nuances, voire des différences. La Côte d'Ivoire et le Nigeria en traduisent quelques-unes.

5. G.-D. de Bernis, 1975, p. 26.

La Côte d'Ivoire, pays agricole où a fleuri l'économie de traite coloniale comme au Ghana voisin, était en 1960, et malgré un commerce extérieur positif, très peu industrialisée. Dès 1959, le choix fut fait de rester délibérément dans le cadre d'une économie de marché. Pour l'industrie, tout en reconnaissant la nécessité d'une participation de l'État, le secteur privé devait assurer l'essentiel par l'appel aux capitaux extérieurs. D'où l'un des premiers codes d'investissement les plus favorables aux entreprises étrangères (loi du 3 septembre 1959) sur le continent: exemptions fiscales diverses, transfert des bénéficiaires, garanties contre les nationalisations ou les revendications sociales et autres facilités.

En raison de faibles aptitudes industrielles au départ (peu de richesses naturelles connues, faible niveau de qualification professionnelle) et pour respecter la stratégie industrielle d'avant 1960, l'on mit d'abord sur la politique de substitution aux importations de biens de grande consommation. Beaucoup plus préoccupé par la politique de diversification et de croissance de la production agricole (surtout les matières premières agricoles), l'État intervint peu dans ce secteur. Mais, comme le reconnaissait en 1972 Mohammed Diawara, alors ministre du plan et de l'industrie, cette politique aboutissait à dégager des « profits substantiels pour les entrepreneurs, et pas toujours pour la collectivité<sup>6</sup> ». L'encouragement donné aux industries exportatrices, aux entreprises misant sur le facteur « main-d'œuvre », mais surtout la politique de promotion des investissements nationaux dans ce secteur d'activité à partir de 1970 visèrent ensuite à relancer le développement industriel.

Enfin, troisième axe qui apparaît dans le plan quinquennal 1976-1980, la valorisation des ressources locales par la promotion surtout de l'agro-industrie d'exportation. L'État allait ici intervenir directement à travers des sociétés d'État s'occupant de plantations de palmiers à huile, de canne à sucre, de coton et d'autres productions, au nom d'une théorie du « capitalisme d'État » comme transition au « capitalisme classique ». En attendant l'éclosion d'une bourgeoisie nationale, l'État assurait la présence ivoirienne dans l'investissement industriel et rétrocédait ensuite ses parts aux Ivoiriens capables de poursuivre cet effort. L'État-entrepreneur ne l'était qu'à titre provisoire.

À côté de cette politique ivoirienne que certains analystes ont louée (« le miracle ivoirien ») ou vivement critiquée (« croissance sans développement »), il y a le cas nigérian. Au Nigéria, on retrouve à peu près la même orientation libérale sur la base d'une politique de plus grande diversification et de décentralisation de la production industrielle et d'un rôle plus actif du secteur privé, particulièrement après la guerre civile de 1967-1970. En effet, en 1960, l'industrie représentait peu de chose dans l'économie nigériane et bénéficiait d'une faible part des investissements projetés (7,66 % des investissements prévus dans le plan quinquennal de

6. *Colloque international de Dakar sur le développement industriel africain*, 1972, p. 133.

1955-1960). Entre 1960 et 1967, sur la lancée de ses options libérales et de l'appel aux capitaux extérieurs, le gouvernement fédéral intervint peu, sinon pour surtout encourager l'industrie pétrolière. La crise politique de 1966 et la guerre civile de 1967-1970 réduisirent davantage la marge de manœuvre de l'État.

La fin de la guerre civile, la nécessité d'une restructuration de l'économie bouleversée par cette crise, la hausse des prix du pétrole entre 1973 et 1980 et, enfin, l'accroissement des revenus de l'État fédéral et des gouvernements régionaux permirent d'asseoir une ample politique de développement industriel. Celle-ci s'articula autour de trois axes principaux: la libération sélective des importations de produits industriels qui permettait, par de plus grandes facilités d'importations de matières premières et de machines, un soutien et une protection de l'industrie d'import-substitution de plus en plus développée; l'appui plus ou moins direct de l'État à l'industrie de biens d'équipement, car l'on prenait conscience d'une forte dépendance technologique, effet des progrès de l'industrie d'import-substitution; enfin, en même temps qu'un encouragement à la valorisation des matières premières locales, la politique dite de « nigérianisation » qui réservait prioritairement à des nationaux les secteurs d'intervention, des commandes de l'État et des facilités d'association avec les capitaux extérieurs. Le Nigéria devait être un « géant » de l'industrie africaine.

Au total, qu'il s'agisse d'États se proclamant « socialistes » ou d'économies dites « libérales », les politiques de développement industriel dans l'Afrique indépendante révèlent un caractère commun: lutter efficacement contre la sous-industrialisation de l'époque coloniale pour assurer une certaine autosuffisance industrielle. Mais l'Afrique des années 1960-1980 partait de trop loin, avec des handicaps divers dont les moindres n'étaient pas les stratégies élaborées hors du continent pour maintenir ou préserver une division internationale du travail qui lui était progressivement imposée à la faveur surtout des années de crise économique (1930-1935, 1973-1980). L'analyse des aspects de l'industrie africaine depuis 1935 en montre les faiblesses structurelles et la fragilité malgré les efforts de l'époque postcoloniale.

## Aspects généraux du développement industriel en Afrique de 1935 à 1980

L'évolution de la production industrielle et de la part de l'industrie dans le PIB des pays africains montre à l'évidence deux grandes périodes: de 1935 à 1960 et de 1960 à 1980. Pour nuancer les traits de chacune de ces périodes, il faut tenir compte des crises structurelles locales et des résultats auxquels permettent d'aboutir les politiques industrielles sous-régionales ou territoriales déjà évoquées.

Tableau 13.1. Indices de la production industrielle de certains pays entre 1939 et 1959/1960

| Pays           | 1939 | 1945 | 1950 | 1954 | 1960 |
|----------------|------|------|------|------|------|
| Égypte         | 49   | 67   | 98   | 106  | 161  |
| Congo belge    | 30   | 58   | 100  | 190  | 235  |
| Nigéria        | —    | —    | 100  | 147  | 278  |
| Afrique du Sud | —    | 35   | —    | 57   | 71   |

Note: base 100 = 1950-1952; pour l'Afrique du Sud, base 100 = 1963, indices des années 1948, 1953, 1958.

[Sources : S. Radwan, 1981, p. 200; J.-L. Lacroix, 1966, p. 295-296, U. E. Okeke, 1985, p. 36-37 (reproduit avec l'autorisation de l'*African Review of Business and Technology*, auparavant *African Technical Review*) et ONU, 1970.]

### Une industrialisation embryonnaire avant 1960

Qu'il s'agisse du niveau de la production, du taux de croissance industrielle ou de la part de l'industrie dans l'économie africaine, avant les années 60, l'industrialisation moderne du continent était à peine engagée.

#### *L'évolution de la production et du taux de croissance industrielle*

Pour la période 1935-1960, les données statistiques par pays ou domaines coloniaux sont irrégulières, incertaines parfois, souvent partielles. On ne peut donc pas avoir une saisie toujours globale de l'importance de la production et du taux de croissance industrielle de tout le continent. Toutefois, les chiffres disponibles révèlent à première vue une évolution positive de la production industrielle, l'après-guerre en marquant bien l'accélération. Le tableau 13.1 porte sur trois des pays relativement « industrialisés » à cette époque; il montre un net progrès en 1960 par rapport à la situation de 1939, les années 50 étant la période où cette production double pratiquement.

Mais ces chiffres sont trompeurs car, en valeur absolue, il s'agit bien d'une industrie assez modeste. Sauf en Afrique du Sud (plus de 75 millions de livres sterling déjà en 1938 et sans les mines), la valeur de la production industrielle dépasse rarement 200 millions de dollars des États-Unis (Égypte) en 1960 dans la plupart des pays: 160 millions au Nigéria, 128 millions au Congo belge, 120 millions en Rhodésie du Sud, 94,7 millions au Ghana et à peine 140 millions pour tout le domaine français d'Afrique noire (AOF, Madagascar, Cameroun et Togo). Au Maghreb, le niveau n'est pas beaucoup plus important même en prenant en compte la production minière.

Les taux de croissance industrielle, très inégaux selon les secteurs (mines, produits de consommation, biens intermédiaires), montrent l'inefficacité pratique des politiques industrielles alors mises en œuvre. Sauf dans le domaine minier, ils sont relativement modestes (entre 0,5 et 3% selon les pays et les années) et il y a parfois une longue stagnation (en Afrique du Nord entre 1948 et 1954, par exemple).

Tableau 13.2. Part de l'industrie dans le revenu national des pays africains, 1956-1960 (en %)

| Année | Congo belge<br>(1958 et 1960) | AOF | Nigéria | Rhodésie-<br>Nyasaland <sup>b</sup> |
|-------|-------------------------------|-----|---------|-------------------------------------|
| 1956  | 8 <sup>a</sup>                | 2   | 2       | 11                                  |
| 1960  | 14                            | 5,5 | 4,5     | 16                                  |

a. Chiffre pour 1958.

b. Seulement la Rhodésie du Sud pour 1960.

[Source: ONU, 1959, p. 15, et 1970; P. Kilby, 1975, p. 472.]

### *La part de l'industrie dans l'économie africaine*

Sa mesure est plus révélatrice encore du niveau d'industrialisation du continent à cette époque.

Malgré les différences d'estimations, toutes les études s'accordent à reconnaître que l'activité industrielle occupait peu de place en Afrique à la fin des années 50 encore. Plus que ne le montre le tableau 13.2, elle était même marginale dans de très nombreux pays — 2,6 % au Dahomey (actuel Bénin), 3 % au Tanganyika (actuelle Tanzanie) ou 4 % au Togo. C'est surtout l'agriculture (souvent avec des méthodes peu élaborées) qui servait de moteur principal à l'économie quand l'industrie minière était totalement absente. Certains auteurs<sup>7</sup> ont voulu associer le fait à la présence plus ou moins importante de résidents européens. Il n'en est rien en fait; au Maghreb par exemple, malgré un ancien et important colonat français, la part de l'industrie dans le PIB n'était pas très importante. Ainsi en Algérie, en 1962, soit à la veille de l'indépendance, l'industrie ne représentait que 9,36 % du PIB (23,8 % avec l'industrie d'extraction). Peu importante dans l'économie coloniale sinon surtout sous sa forme primaire (exploitation minière), l'industrie occupait peu de bras comme on le verra. C'est loin d'être le résultat d'une automatisation plus poussée qu'ailleurs des méthodes de production. C'est la marque d'une sous-industrialisation.

Tout cela explique la part modeste de l'Afrique dans la production mondiale — sauf pour les matières premières — et dans la consommation des produits industriels.

### *La place de l'Afrique dans la production et la consommation mondiales*

L'image d'une Afrique grande pourvoyeuse de matières premières industrielles n'était pas neuve en 1935. Au contraire, elle était séculaire et la place qu'occupait l'Afrique du Sud dans la production mondiale de métaux précieux, la richesse reconnue des gisements de fer du Libéria

7. Les estimations de J.-D. Durand, 1967, ne sont qu'une extrapolation d'estimations antérieures comme celles de W. F. Wilcox en 1931. Elles sont sujettes à caution.

(65 % de teneur), la production industrielle de bauxite de la Guinée et de cuivre du Congo ou de la Rhodésie du Nord (actuelle Zambie) avant même l'indépendance de ces pays confirment cette idée pour la période 1935-1965.

Mais, sauf pour quelques matières premières minérales (métaux précieux en Afrique du Sud, phosphates au Maroc, métaux non ferreux ailleurs), la prospection était encore trop limitée pour que l'Afrique occupât une grande place en ce domaine. Si la prospection fut plus largement conduite surtout après 1945, les métropoles coloniales ou les pays dominants (Grande-Bretagne en Égypte et Libye, France en Algérie ou États-Unis au Libéria) imposèrent un quasi-monopole sur cette production minière et pour le seul compte des entreprises métropolitaines au moins jusqu'au milieu des années 50.

La production des matières premières industrielles était donc largement soumise aux intérêts du capital métropolitain qui en modulait l'évolution en fonction de ses stratégies. La production de pétrole, par exemple, en Afrique du Nord (Égypte, Libye, Algérie, Tunisie, Maroc) passe de 7 millions de barils en 1940 (essentiellement l'Égypte) à 17 millions en 1950 (dont 94 % pour l'Égypte) et à 91 millions en 1960 (72,5 % pour l'Algérie et 26,4 % pour l'Égypte), soit moins de 1 % de la production du Moyen-Orient. En Algérie, la recherche pétrolière n'entre vraiment dans sa phase active qu'après 1957 (541,6 millions de francs pour les années 1952 à 1956 contre 679 millions en 1958 et 917 millions en 1962).

Insuffisante est donc la place de l'Afrique dans la production des matières premières industrielles au regard de ses potentialités naturelles. Mais plus encore, dans l'industrie de transformation, la part de l'Afrique dans la production mondiale est marginale. Ce qui explique la part très grande des produits industriels dans les importations du continent. La structure de ces produits industriels venus de l'extérieur montre combien la plupart des pays dépendent de l'étranger pour leur consommation (tableau 13.3).

Ainsi, dans le meilleur des cas (Congo belge, par exemple) et pour les produits de consommation courante, l'Afrique noire surtout (sans l'Afrique du Sud) dépend à 70-75 % de l'extérieur dans les années 50 et pratiquement à 100 % pour les biens d'équipement. Selon les pays, cette situation ne change pas avant 1960-1965.

Tableau 13.3. Importations de produits industriels en Égypte, 1945-1960 (en %)

|                          | 1945 | 1952 | 1957 | 1960 |
|--------------------------|------|------|------|------|
| Produits de consommation | 43,3 | 34,9 | 54,3 | 22,1 |
| Biens intermédiaires     | 40,7 | 36,7 | 27,7 | 44,3 |
| Biens d'équipement       | 16,0 | 28,4 | 18,0 | 33,6 |

[Source : S. Radwan, 1981, p. 216.]

L'ère postcoloniale commence donc en Afrique avec un handicap important: la consommation de produits industriels élaborés était entrée dans les mœurs alors que l'économie africaine était largement à l'âge préindustriel. C'était, comme nous l'avons vu plus haut, un défi à relever pour les « pères de l'indépendance ».

### L'évolution postcoloniale, 1960/1965-1980

#### *Les progrès de la production et de la consommation*

Que l'on examine la production de matières premières industrielles ou celle de produits manufacturés, il est indéniable qu'entre 1960 et 1980, l'industrie en Afrique a fait des progrès sur le plan quantitatif. Mais ceux-ci sont inégaux dans le temps comme dans l'espace (tableau 13.4). Cette augmentation de la production industrielle parfois spectaculaire (par exemple, elle fut de 400 % en Égypte entre 1956 et 1971) met en lumière deux éléments principaux: d'une part, et dans de nombreux pays, un accroissement important de la production de matières industrielles — certes le pétrole, mais aussi les métaux, les minerais stratégiques; et, d'autre part, la généralisation de l'industrie de biens de consommation courante pour la satisfaction des besoins intérieurs mais aussi pour la conquête de marchés extérieurs, les échanges interafricains comme les exportations vers les pays industrialisés (surtout les produits de l'agro-industrie pour des pays comme la Côte d'Ivoire).

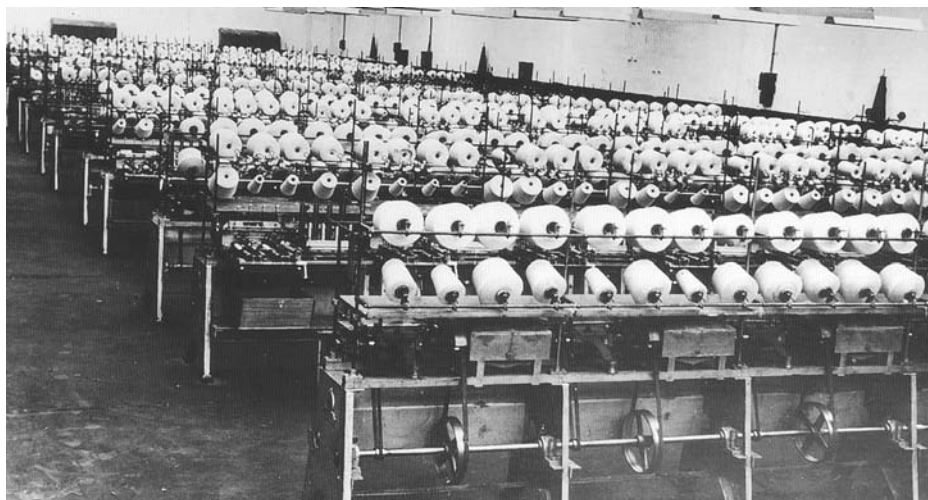
Pourtant, la diversification de la production encore à ses balbutiements dans de nombreux pays était largement engagée dans d'autres (Égypte Afrique du Sud, Algérie, par exemple). Toutefois, la part de cette industrie africaine ne représentait qu'une faible part de la consommation de produits industriels qui, elle, crût beaucoup plus vite: en 1978, les importations de produits manufacturés représentaient plus de 60 % des importations totales de la plupart des pays du continent (y compris l'Afrique du Sud), tandis que les exportations de ces mêmes produits étaient généralement inférieures à 10 % des exportations totales.

Tableau 13.4. Indice des exportations africaines de produits manufacturés, 1970-1978

| Zone géographiques et commerciales | 1970 | 1973 | 1977 | 1978 |
|------------------------------------|------|------|------|------|
| Afrique du Nord                    | 39   | 65   | 128  | 163  |
| dont Maghreb                       | 26   | 58   | 140  | 183  |
| Pays de la CEDEAO                  | 46   | 78   | —    | —    |
| dont Côte d'Ivoire                 | 25   | 56   | 132  | 122  |
| Afrique du Sud                     | 49   | 85   | 157  | —    |

Note: base 100 = 1976.

[Source: CNUCED, 1980, p 108-129.]



13.1. Usine textile travaillant le coton à Mahala, au nord de l'Égypte.  
[Photo: © Topham, Londres.]

Ce n'est pas seulement le poste énergétique qui crût en valeur mais la demande en produits finis ou semi-finis. Il y avait donc eu progrès, mais par rapport à la période de première industrialisation et non en fonction des besoins de plus en plus importants. La rareté voire la quasi-inexistence dans certains pays d'une industrie de biens d'équipement oblige à nuancer fortement l'idée de progrès dans ce domaine d'activité. Pourtant l'industrie n'est plus marginale dans les économies nationales.

Tableau 13.5. Structure de l'industrie de transformation au Nigéria, 1958-1978 (en %)

|                          | 1958 | 1963 | 1965 | 1972 | 1975 | 1978 |
|--------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Produits de consommation | 92,3 | 90,6 | 84,2 | 93,3 | 90,9 | 80,9 |
| Biens d'équipement       | 7,7  | 9,4  | 15,8 | 6,7  | 9,1  | 19,1 |

[Source: P. N. C. Okiglo, cité par U. E. Okeke, 1985, p. 46.]

### *La part de l'industrie dans l'économie postcoloniale*

Malgré l'imperfection des mesures statistiques dans de nombreux pays, notamment sur les contours précis de l'artisanat et de l'industrie moderne, la part de l'industrie dans le PIB s'est accrue régulièrement depuis au moins la fin des années 50. Dans les anciennes colonies européennes et lorsque l'autorisait une relative stabilité politique, l'époque postcoloniale avait même permis d'accélérer le processus, marquant ainsi une intégration plus systématique de certains secteurs de l'artisanat au marché mondial.



Mais, outre le fait que les rythmes différaient d'un pays à l'autre (tableau 13.6), cela découlait souvent d'une croissance plus rapide des industries de transformation locale même si, globalement, la part de l'industrie semblait croître plus vite que celle de l'agriculture dans de nombreux pays. Il est donc ici nécessaire de nuancer l'idée d'une industrialisation véritable à partir de cette évolution de la part de l'industrie dans le PIB.

Tableau 13.6. Évolution de la part de l'industrie dans le PIB de trois pays, 1960-1974 (en %)

| Année | Nigéria | Algérie | Côte d'Ivoire |
|-------|---------|---------|---------------|
| 1960  | 4,5     | —       | 5,3           |
| 1963  | 7,8     | 23,8    | —             |
| 1965  | 8,6     | 25,0    | 19,0          |
| 1968  | 13,1    | 29,0    | 23,8          |

[Sources : Gouvernement de Côte d'Ivoire, 1976 (le dernier chiffre est celui de 1970); *Comptes économiques 1963-1968*, cités par G.-D. de Bernis, 1975, p.52; Nigerian Federal Office of Statistics, cité par U. E. Okeke, 1985, p.37.]

*L'Afrique dans la production industrielle mondiale :  
les limites du « nationalisme industrialiste » entre 1960 et 1980*

L'Afrique indépendante occupait-elle une meilleure place dans l'économie industrielle en 1980 au terme d'une période particulièrement marquée par le « volontarisme industriel » ? Après quinze à vingt années d'indépendance, il est difficile de tout transformer et l'Afrique ne représente que 0,9% de la fabrication de produits finis dans le monde. Dans le même temps, il est indéniable que sa part dans la production de matières premières industrielles est plus importante qu'avant 1960. Donc, à tout prendre, l'Afrique reste le continent le moins industrialisé du globe et, à l'analyse des flux du commerce mondial, un continent principalement pourvoyeur des pays industrialisés européens et américains en matières premières industrielles. C'est le continent par excellence du sous-développement encore en 1980.

Une telle situation amène à rechercher les limites de ce que nous appelons le « nationalisme industrialiste » mis en œuvre à la fois comme prolongement et comme moyen de la politique d'indépendance. Que ce soient les politiques dites « anticapitalistes » ou celles dites « d'économie libérale », aucune n'est parvenue jusqu'ici à rompre le cercle vicieux de la dépendance économique et de la sous-industrialisation du continent. On a pour cela évoqué des arguments politiques (choix erronés dans un climat d'instabilité politique chronique qui effraye l'investisseur privé) ou techniques (faible niveau de formation professionnelle, faiblesse de l'épargne intérieure qui est mal ou difficilement orientée vers le développement industriel). D'autres arguments doivent compléter ces analyses. Il nous semble que beaucoup de « pères de l'indépendance » n'ont pas prêté une attention suffisante à la fragilité structurelle de l'industrie africaine au sortir de l'ère coloniale. Cette fragilité s'est accentuée jusqu'à 1980.

## La fragilité du développement industriel

Entre autres aspects probablement plus secondaires, cette fragilité tient à quatre facteurs: la dépendance absolue vis-à-vis de l'investissement extérieur; les illusions d'un transfert possible de technologie par les sociétés transnationales opérant sur le continent; la faiblesse de la productivité dans une industrie surtout primaire; le faible niveau d'intégration des entreprises industrielles dans un marché que le sous-peuplement et la modicité générale des revenus restreignent considérablement.

### *L'investissement industriel en Afrique : la dépendance vis-à-vis de l'extérieur depuis 1935*

Nul ne peut nier la part considérable prise par l'extérieur dans l'industrialisation moderne du continent africain, au moins depuis 1935. Elle a même constitué jusqu'à ces dernières années l'essentiel des capitaux investis dans l'industrie: investissements publics directs (ou indirects avec «l'aide extérieure»), ou investissements privés, ou investissements par le biais d'organismes internationaux. Pour l'Afrique noire francophone, avant 1960 particulièrement, la métropole (investissements publics) et le secteur privé français intervenaient pour 95 à 98% dans l'investissement industriel; la part des holdings et intérêts étrangers (surtout belges) était de 95% dans l'économie du Congo belge (presque de 100% dans l'industrie) en 1958.

Au milieu des années 60, le recours aux capitaux publics et les nationalisations d'entreprises privées (très souvent non africaines), la politique dite «d'indigénisation» de l'industrie (les décrets de 1974 et 1977 au Nigéria) ont réduit le poids de l'extérieur dans l'investissement industriel. Mais en réalité, par maints détours et artifices, par l'appel aux capitaux extérieurs pour le financement des nouveaux projets industriels, la dépendance vis-à-vis de l'extérieur reste une réalité. C'est cette dépendance qui explique les principales orientations de l'industrie dans la plupart des pays. En effet, déjà dans les années 1930 à 1950, l'essentiel des investissements industriels était effectué dans l'industrie extractive, plus rémunératrice pour les entreprises européennes que les plantations et l'industrie de transformation. Selon Jacques Marseille<sup>8</sup>, le rendement des entreprises coloniales françaises en 1938 était de 5,6% pour l'industrie contre 24,9% pour les mines et 15,2% pour les plantations; en 1954, ce rendement est de 6% pour l'industrie, 9,7% pour les plantations et 8,6% pour les mines. Avec des nuances, on retrouverait les mêmes tendances ailleurs du fait des objectifs principaux poursuivis par les holdings industrielles d'Europe ou d'Amérique.

Aujourd'hui, la situation a peu changé sauf dans des cas particuliers: 18% des investissements agréés dans les États d'Afrique noire francophone pour 1965-1970 étaient destinés à l'industrie extractive; en 1976, l'examen des divers plans de développement des mêmes pays montre que l'on se situe dans une fourchette de 60 à 75%.

8. J. Marseille, 1984.

Nécessité de se doter d'un minimum de moyens de financement d'une industrie plus élaborée? Certes, mais surtout résultats des stratégies qu'imposent principalement les sociétés transnationales, malgré les États.

*Le rôle des sociétés transnationales depuis la seconde guerre mondiale et les illusions du transfert de technologie*

Avant la seconde guerre mondiale et sauf dans le secteur minier, les sociétés transnationales interviennent peu en Afrique. C'est entre 1946 et 1955 que les principales implantations s'effectuent, soit à partir d'une restructuration avec absorption de grandes compagnies coloniales, soit par intervention directe quoique timide. Mais il est plus manifeste que c'est après l'accession de la plupart des pays à la souveraineté internationale que cette présence est massive, soit par la multiplication de firmes relais ou de firmes primaires, soit par la création de filiales « nationales ». Les facilités qu'offraient les codes d'investissement des nouveaux États, le souci de minorer les coûts de production en se rapprochant des régions productrices de matières premières à main-d'œuvre à bon marché ont, entre autres éléments, permis cette évolution après les années 60.

Nous avons indiqué plus haut que, dans le cas de l'Afrique du Sud, il fallait ajouter la nécessité de contourner une réglementation plutôt protectionniste depuis le milieu des années 30. Jusqu'en 1980, c'est la même situation dans la plupart des pays indépendants d'Afrique noire. La croissance des activités industrielles des multinationales est conditionnée par la nécessité de s'assurer un marché. Les mesures protectionnistes prises par l'État leur offrent cette garantie.

Mais, outre le fait que la plupart de ces entreprises misaient sur l'industrie de substitution et les mines, elles n'avaient pas assuré un transfert de technologie industrielle dans les pays africains: leur part dans la formation professionnelle était incomparablement plus faible que celle des États ou même que celle d'entreprises plus modestes. La technologie mise en œuvre dans leurs unités restait circonscrite aux seules implantations de la compagnie mère: en Côte d'Ivoire comme dans de nombreux autres pays africains, on n'a ni « élargissement de l'offre par la production de nouveaux biens favorisant de nouveaux secteurs d'activité industrielle ni création de nouveaux procédés de fabrication provoquant l'augmentation de la productivité du travail », ce qui renforce l'un des caractères de l'industrie africaine, sa faible productivité (relative dans certains pays comme l'Afrique du Sud et l'Égypte).

C'est l'une des principales désillusions quant au rôle des multinationales, cette situation s'ajoutant aux stratégies transnationales de ces entreprises, qui ignorent les frontières et les politiques « nationales » de développement industriel, pour maintenir sinon aggraver la fragilité de l'industrie.

*L'intégration industrielle et l'échec relatif des organisations panafricaines*

C'est aujourd'hui un lieu commun de rappeler l'étroitesse du marché de chaque pays africain: le sous-peuplement de larges zones du continent mais surtout le bas niveau des revenus en constituent les causes principales. C'est pour contribuer à pallier ce handicap qu'à la fin des années 60 se renforce l'idée d'une intégration économique plus résolue et d'une harmonisation

plus efficace des politiques industrielles. La multiplication des organisations sous-régionales ou panafricaines a aussi correspondu à cet objectif. Certaines tentatives ont même vu le jour (Ciment d'Afrique de l'Ouest — CIMAO — par exemple, pour la mise en valeur du clinker togolais avec la participation de la Côte d'Ivoire et du Ghana en 1974) et le Plan d'action de Lagos (1979) préconisé par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a renforcé ces vues.

Mais, force est de reconnaître que la politique d'harmonisation et d'intégration industrielle se heurte à plus d'un obstacle : l'exercice d'une souveraineté sourcilleuse en matière économique, la disparité extrême des politiques financières et des stratégies industrielles, l'absence de politique de technologie industrielle axée sur les besoins de populations confrontées aux défis du sous-développement. Bref, l'échec des organisations interafricaines — OUA, Commission économique pour l'Afrique (CEA), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Union douanière et économique des États de l'Afrique centrale (UDEAC) ou autres — est patent en la matière.

Or l'un des facteurs de faiblesse de l'industrie africaine en 1980 réside dans son incapacité à supporter la concurrence des produits extérieurs, sinon au prix de subventions d'État ou de taxes douanières élevées. Moins bien organisée (malgré des cas exceptionnels d'entreprises industrielles dans certains pays) et caractérisée par une faible productivité, l'industrie africaine ne peut, sans risques financiers importants, accéder toujours à l'étape des exportations, sauf par des accords dits de coopération intercontinentale (accord Communauté économique européenne/pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) dont les avantages sur le plan financier ou commercial pour les produits de base et les produits industriels de substitution équilibrent mal les inconvénients du rôle principal de « pourvoyeur » de matières premières industrielles.

Plus encore, et l'analyse détaillée de chacune des tentatives d'intégration industrielle le montrerait, l'industrie moderne en Afrique n'a pas dégagé de liens sectoriels entre ses diverses composantes du fait de sa dépendance absolue par rapport aux capitaux extérieurs et de ses besoins en biens intermédiaires. Il est donc difficile d'établir des rapports de complémentarité entre des secteurs géographiques à intégrer. L'intensification permanente et autonome des échanges extracontinentaux de chaque pays sur le plan industriel, qu'il s'agisse des capitaux, des minerais ou des matières premières agricoles, constitue le corollaire d'une telle situation, d'où la vulnérabilité de l'industrie africaine qui ne peut, par ses propres moyens, faire face à une crise de la balance des paiements ou à un recul des investissements extra-africains.

Enfin, la faiblesse des liens établis entre l'industrie (d'équipement, de transformation) et l'agriculture pour rendre celle-ci plus performante et donner à celle-là des assises plus larges rend la production industrielle africaine moins compétitive que les produits non africains, même à l'intérieur de chaque pays.

Aussi, le cercle de la dépendance et de la sous-industrialisation se maintient-il encore en 1980.

Il faut cependant introduire dans cet ensemble de remarques de nombreuses nuances. Depuis 1935 sinon bien avant, la géographie industrielle

du continent africain met en lumière deux grands types de déséquilibres historiquement liés dans le cas de nombreux pays: déséquilibres entre secteurs géographiques industrialisés de longue date et secteurs géographiques d'abord essentiellement agricoles et tard venus à l'activité industrielle; déséquilibres aussi, à l'intérieur des différents pays, entre villes d'évacuation portuaire et zones de production industrielle. Les effets de ces déséquilibres sur l'organisation et l'aménagement de l'espace ainsi que sur la politique industrielle mise en œuvre sont importants.

Les implantations industrielles entre 1935 et 1980 font ressortir ainsi cinq ensembles sous-régionaux qui se distinguent à la fois par l'ancienneté et l'étendue du tissu industriel, le niveau d'intégration des installations et leur variété. Ce sont l'ensemble égypto-maghrébin, l'ensemble central-oriental, la sous-région australe, l'Afrique du Centre-Ouest, l'Afrique de l'Ouest.

Tableau 13.7. La concentration géographique des industries en 1970 en Afrique francophone (en %)

| Pays et centres urbains                      | Entreprises | Investissements industriels | Emploi industriel | Chiffre d'affaires |
|--|-------------|-----------------------------|-------------------|--------------------|
| Dakar (Sénégal)                              | 75,0        | 79,6                        | 81,8              | 80,9               |
| Abidjan (Côte d'Ivoire)                      | 69,5        | 62,2                        | 46,5              | 68,5               |
| Bouaké (Côte d'Ivoire)                       | 5,6         | 7,1                         | 9,2               | 7,6                |
| Douala (Cameroun)                            | 51,8        | 44,9                        | 44,7              | 61,7               |
| Yaoundé (Cameroun)                           | 10,2        | 6,5                         | 4,9               | 6,4                |
| Pointe-Noire (Congo)                         | 36,1        | 32,4                        | 25,5              | 27,6               |
| Brazzaville (Congo)                          | 40,9        | 20,1                        | 25,9              | 28,9               |
| Libreville et Port-Gentil (Gabon)            | 75,0        | 81,1                        | 81,1              | 93,7               |
| Cotonou (Bénin)                              | 69,0        | 80,4                        | 78,1              | 71,4               |
| Lomé (Togo)                                  | 85,0        | 90,0                        | 96,8              | 87,6               |
| Niamey (Niger)                               | 45,0        | 54,4                        | 50,3              | 17,3               |
| Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) | 89,0        | 55,7                        | 73,5              | 65,6               |
| Bamako (Mali)                                | 53,0        | 17,0                        | —                 | —                  |
| Ségou (Mali)                                 | 10,0        | 23,0                        | —                 | —                  |

[Source: J. Suret-Canale, 1987, vol. II, p.482-483.]

Pour conclure sur ces aspects généraux du développement industriel, il faut indiquer que l'insuffisante industrialisation de l'Afrique a renforcé la nature du sous-développement et de la dépendance de ce continent en 1980, malgré d'indéniables progrès depuis 1935. Les formes de développement industriel ont créé ou contribué à accentuer des déséquilibres que l'organisation contemporaine traduit très imparfaitement comme nous allons l'examiner.

## L'industrialisation, facteur secondaire d'urbanisation en Afrique entre 1935 et 1980

L'histoire urbaine du continent fait ressortir des « générations de villes ». Différente selon qu'on s'attache au moment de la fondation (villes précoloniales, villes coloniales, villes neuves de l'ère postcoloniale), à la fonction éminente (villes portuaires, villes de traite, villes minières, centres administratifs), cette histoire montre que le XX<sup>e</sup> siècle est celui d'une certaine « révolution urbaine » en Afrique.

Mais qu'il s'agisse de l'évolution de la population industrielle dans ses rapports avec la croissance urbaine ou des mécanismes de l'urbanisation depuis 1935, il est excessif d'établir un lien direct entre les deux phénomènes pour l'Afrique, même si la croissance urbaine profite dans certains cas et d'une certaine manière du développement industriel (villes minières comme Tarkwa au Ghana, Ndola en Zambie, Mwadui en Tanzanie, ou *townships* de Mauritanie, du Niger et d'Afrique du Sud).

### La croissance urbaine depuis 1935 et l'évolution de la population industrielle

Aussi bien pour l'évaluation de la population urbaine totale que pour celle de la part de la population active engagée dans la production industrielle, les chiffres sont souvent contradictoires. C'est autant un problème de méthode (des critères variables pour identifier une *ville* et des approches statistiques différentes) qu'un problème de documentation (des recensements parfois partiels à des années différentes). D'où la difficulté à déterminer précisément l'importance réelle de la croissance urbaine et la part qu'y occupe la « population industrielle ». Nous nous contenterons souvent d'estimations.

#### *Les données statistiques sur la population et la croissance urbaine de 1935 à 1980*

Avant la seconde guerre mondiale, période préstatistique par excellence, les estimations de population urbaine pour l'ensemble du continent sont peu fiables. En fait, on se préoccupe peu de dénombrer systématiquement et partout les habitants. Seuls quelques territoires sont concernés, surtout en Afrique du Nord et en Afrique australe: la population urbaine de l'Afrique du Sud passe ainsi de 25,1% de la population totale en 1921 à 31,4% en 1935 et à 38,4% en 1946. En Afrique du Nord, l'augmentation de la population urbaine est aussi spectaculaire: dans une Égypte qui comptait 13 millions d'habitants en 1920 et 16 millions en 1938, la population urbaine est passée de 6,8 millions à 9 millions à la veille de la seconde guerre mondiale. Dans les pays du Maghreb, elle croît rapidement.

Ailleurs, on a moins de chiffres. Mais, pour prendre le cas de l'AOF avant 1939, plusieurs des postes de colonisation fondés par la France et plusieurs des villes précoloniales utiles au colonisateur ont vu leur popu-

lation non seulement stabilisée mais encore, et surtout dans des territoires comme la Côte d'Ivoire, accrue depuis les années 1923-1925<sup>9</sup>; en Côte-de-l'Or (actuel Ghana) et au Nigéria avant 1935, l'augmentation de la population urbaine ressort des recensements alors effectués: de 5 % en 1921, celle de la Côte-de-l'Or, dans les villes d'au moins 5 000 habitants, passe à 9,3 % en 1931.

Après la seconde guerre mondiale, les chiffres se précisent et on a une image plus nette de l'explosion démographique dans les villes africaines jusqu'à 1980. Pour l'ensemble du continent, on estime que la population urbaine est passée de 31,8 millions en 1950 à 49,5 millions en 1960 et à 132,9 millions en 1980, avec un taux moyen annuel de 4,8 % entre 1950 et 1980. L'accélération du processus s'effectue surtout après 1960<sup>10</sup>.

Ni tous les pays ni toutes les villes ne sont touchés dans les mêmes proportions. Mieux, malgré son augmentation très rapide, la part de la population urbaine dans la population totale de l'Afrique est relativement modeste, même si elle est plus importante dans certaines parties du continent, au Maghreb par exemple (tableau 13.8).

La répartition socioprofessionnelle de la population, surtout de celle des villes, permet-elle d'établir une corrélation entre population active dans l'industrie et population urbaine ?

Tableau 13.8. La part de la population urbaine dans la population totale de l'Afrique, 1950-1980 (en %)

|                     | 1950  | 1960  | 1970  | 1975  | 1980  |
|---------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Afrique orientale   | 5,50  | 7,54  | 10,69 | 13,20 | 16,14 |
| Afrique centrale    | 14,57 | 18,10 | 25,16 | 29,66 | 34,37 |
| Afrique du Nord     | 24,51 | 29,77 | 36,61 | 40,12 | 43,83 |
| Afrique australe    | 37,27 | 41,70 | 43,76 | 44,81 | 46,49 |
| Afrique occidentale | 10,15 | 13,48 | 17,27 | 19,58 | 22,29 |
| Total Afrique       | 14,54 | 18,15 | 22,85 | 25,67 | 28,85 |

[Source: ONU, 1981, p. 159.]

### *L'évolution de la répartition socioprofessionnelle de la population urbaine*

Ici, les chiffres sont encore plus fragmentaires. Toutefois, par extrapolation des données disponibles, on peut en dégager quelques traits.

Dans les années 30, si l'on exclut la population active engagée dans l'industrie extractive, c'est en Afrique du Sud seulement que la proportion

9. P. Kipré, 1985.

10. ONU, 1981.

de la population urbaine travaillant dans l'industrie dépasse les 20 %. Par-tout ailleurs, c'est une très faible partie des citoyens que l'on trouve dans les usines: en 1938, 1,58 % de la population urbaine égyptienne travaille dans les entreprises industrielles de plus de 5 employés et, en Afrique de l'Ouest française, la proportion est inférieure à 1 % juste après 1945. Plus tard et notamment après 1950, la proportion de citoyens occupés dans le secteur secondaire (non compris l'artisanat) augmente relativement vite, mais à un rythme toujours beaucoup plus faible que celui de la croissance urbaine (tableau 13.9). Prenons le cas de l'Algérie. Entre 1970 et 1980, le pays a connu une croissance spectaculaire de l'emploi industriel urbain (de 117 000 emplois en 1967 on est passé à 347 000 en 1977 et à 400 000 en 1980); mais on constate que, avec un taux de croissance annuelle moyen de 4,3 % entre 1966 et 1977, la population urbaine du pays est passée de 4,16 millions en 1966 à 6,57 millions en 1977: l'industrie continuait d'être très loin derrière les activités de services et du tertiaire en général.

Tableau 13.9. Rapport entre main-d'œuvre industrielle et population urbaine, 1950-1970 (en %)

|                                    | Afrique<br>de l'Est | Afrique<br>du Centre | Afrique<br>du Nord | Afrique<br>australe | Afrique<br>de l'Ouest |
|------------------------------------|---------------------|----------------------|--------------------|---------------------|-----------------------|
| 1950                               |                     |                      |                    |                     |                       |
| Main-d'œuvre indus-<br>trielle (1) | 3,66                | 5,87                 | 10,44              | 24,56               | 6,10                  |
| Population urbaine (2)             | 5,50                | 14,57                | 24,51              | 37,27               | 10,15                 |
| Rapport (1/2)                      | 66,54               | 40,29                | 42,59              | 65,90               | 60,10                 |
| 1970                               |                     |                      |                    |                     |                       |
| Main-d'œuvre indus-<br>trielle (1) | 6,32                | 9,54                 | 15,75              | 26,35               | 11,30                 |
| Population urbaine (2)             | 10,69               | 25,16                | 36,61              | 43,76               | 17,27                 |
| Rapport (1/2)                      | 59,12               | 37,92                | 43,02              | 60,21               | 65,43                 |

[Source: ONU, 1981, p. 19.]

Comme le montre le tableau 13.9, la corrélation entre urbanisation et industrialisation est loin d'être évidente; il y a une tendance à l'amenuisement de cette corrélation entre 1950 et 1970; cela traduit nettement que les deux phénomènes ne sont pas synchrones au cours de notre période.

La population urbaine africaine commence à augmenter régulièrement avant même que le continent ne s'engage vivement dans l'économie industrielle. Dans les années 1965-1980, l'attrait d'un emploi industriel peut servir de prétexte à une émigration vers la ville. Mais, d'une part, l'amélioration des conditions de prévention sanitaire favorise la croissance naturelle dans les villes et, d'autre part, l'exode rural très important après la seconde guerre mondiale n'est pas essentiellement déclenché par la concurrence que le



secteur secondaire fait à l'agriculture, mais bien par la crise même d'une agriculture de plus en plus mal adaptée à l'économie monétaire.

L'emploi industriel moderne n'est pas la seule tentative de cette économie monétarisée. C'est, plus globalement, la recherche de revenus monétaires réguliers, la capacité collective et individuelle de résister à une dégradation des termes de l'échange pour les produits agricoles. Notamment dans des pays où la colonisation européenne a provoqué très tôt une soif de terres cultivables en milieu africain (Algérie, Kenya, Rhodésie du Sud) et dans ceux que les catastrophes écologiques successives ont frappé (pays du Sahel, Éthiopie), c'est simplement la recherche des moyens de subsistance. La crise de l'agriculture africaine l'emporte sur l'offre d'emplois industriels dans les villes, au moins depuis 1935, comme principal facteur explicatif de la croissance urbaine.

Avec des nuances sous-régionales ou locales, on peut retrouver partout en Afrique les mêmes mécanismes. Ils sont en œuvre avec une intensité plus ou moins grande et des modalités particulières selon qu'il s'agit de l'époque coloniale (au moins à partir des années 30) ou de la période postcoloniale (au moins entre 1960 et 1980).

### Les mécanismes de l'urbanisation et de la croissance urbaine à l'époque coloniale

De 1935 à 1960 pour tous les pays africains dépendants, de 1935 à 1980 au moins pour l'Afrique du Sud, autant les politiques coloniales de la main-d'œuvre que les fonctions urbaines dans l'économie coloniale ont provoqué la mise en œuvre des mécanismes d'une urbanisation en rupture avec celle de l'époque précoloniale. La production même d'espaces urbains s'en trouve progressivement modifiée.

#### *Les politiques coloniales de la main-d'œuvre et les tendances migratoires africaines*

Les politiques coloniales de la main-d'œuvre se résument toutes, avant la crise de 1929, à la levée massive de bras valides pour la mise en valeur des richesses naturelles contrôlées par le colonisateur (mines, plantations, exploitations forestières et autres activités). On se préoccupe peu d'entreprendre une meilleure qualification technique des hommes; au contraire, il s'agit de pallier la faiblesse relative des investissements de capitaux par un investissement-travail qui a donné lieu à des abus divers. Dans le même temps, la pression fiscale et le développement du salariat — très lent dans certains territoires — deviennent de puissants leviers de cette politique.

La crise de 1929 a tantôt accéléré le processus, tantôt rompu l'équilibre précaire entre les ressources des campagnes et les nécessités de la politique de la main-d'œuvre. En 1935, celle-ci se préoccupe peu de cette crise des campagnes africaines qui jette sur les routes et en direction de la ville des milliers de paysans. C'est le point de départ d'un phénomène toujours

persistant, l'exode rural. Ainsi, Le Caire passe de 800 000 habitants au milieu des années 20 à 1 400 000 habitants en 1938. À l'entassement progressif dans les villes s'ajoute l'accentuation de la misère. Claude Liauzu a ainsi montré, pour la Tunisie, que la population urbaine augmentait plus vite que la production (en prenant pour base 100 les années 1925-1929, l'indice de la population passe de 122 en 1935-1939 à 136 en 1940-1944; celui de la production passe de 106 en 1935-1939 à 65 en 1940-1944<sup>11</sup>). Par ailleurs, on note que le chômage devient « un phénomène structurel » en Tunisie à cette époque<sup>12</sup>. Les études sur des villes du Maghreb ou de l'ex-AOF ont abouti récemment aux mêmes conclusions. En Afrique du Sud, c'est tout à la fois la migration des agriculteurs blancs ruinés par la crise, celle de leur personnel africain et le contrôle opéré à la sortie des réserves de populations africaines qui permettent une augmentation de la population urbaine. Mais, sur ce point, il faut indiquer que la politique de ségrégation immobilière lentement élaborée depuis les années 10 favorise une politique d'exclusion de la population africaine des villes mais non des mines. Par ailleurs et dans le même sens, dès avant 1935 déjà, le Portugal au Mozambique et dans le sud de l'Angola met en place un système de « location temporaire » de travailleurs africains pour les mines d'Afrique du Sud.

Sauf en Afrique du Sud où la politique d'*apartheid* accentuée, après 1948, les tendances apparues avant 1935, les années 1945-1960 sont le moment d'une libéralisation de la politique autoritaire de main-d'œuvre. L'accent est davantage mis sur la fluidité des mouvements de la main-d'œuvre peu qualifiée.

Villes qui sont parfois le siège d'une petite industrie légère, mais plus généralement villes-carrefours commerciaux favorisant le développement de services divers (domestiques, manœuvres), les centres urbains des années 50 servent donc de centres d'accueil d'une population surtout rurale en voie de déracinement. En 1954 en Algérie, 50% des emplois non agricoles concernent le commerce, le bâtiment et les services divers, emplois très souvent irréguliers (47% en Algérie en 1954) pour une masse urbaine qui croît toujours plus du fait d'un excédent migratoire des ruraux (au Maghreb, cet excédent représente de 44 à 53% de l'augmentation de la population avant 1960) lorsque ces derniers ne s'expatrient pas hors d'Afrique (180 000 Algériens en plus en France entre 1947 et 1955).

La croissance urbaine entre 1935 et 1960 en Afrique se nourrit donc d'un exode rural né de la crise des campagnes plus que du développement industriel. C'est cette situation qui explique, depuis les années 1930-1935 et plus largement encore après 1945, l'apparition du phénomène des bidonvilles dans les centres urbains du continent.

11. C. Liauzu, 1978.

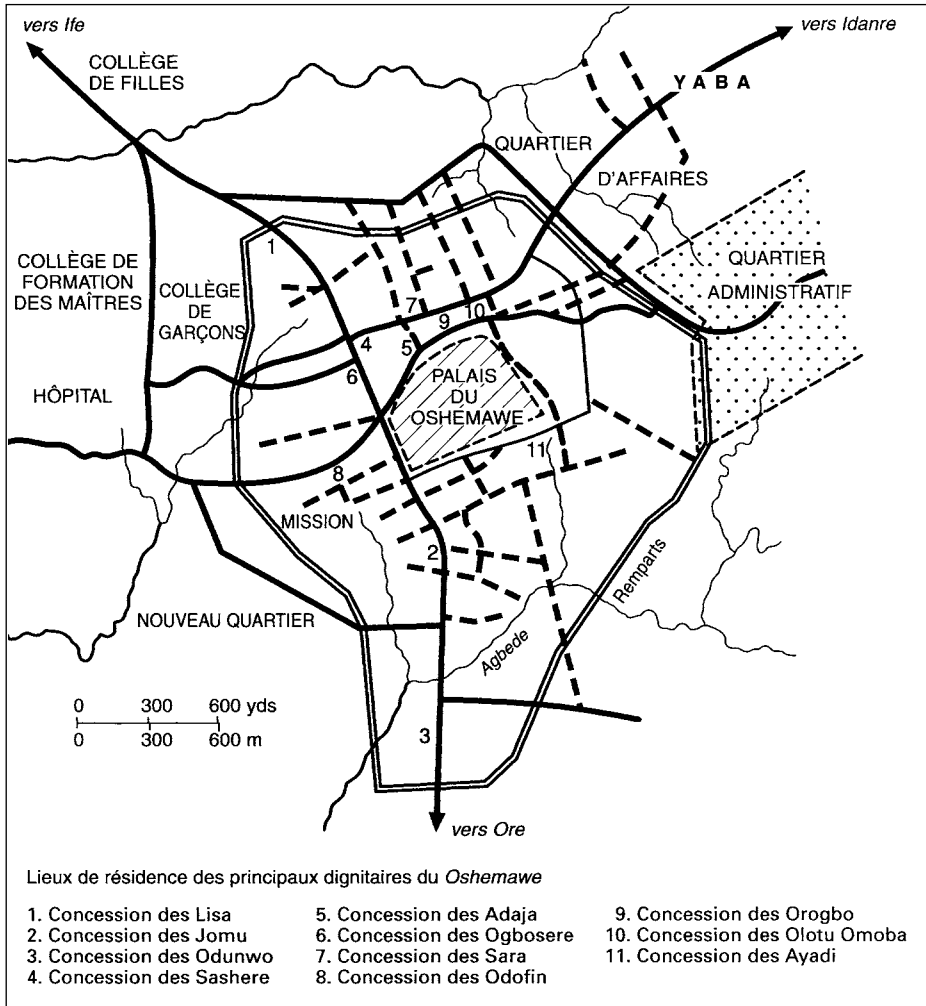
12. *Ibid.*

*La production d'espaces urbains et le début des bidonvilles*

En 1935, l'Afrique offre déjà une variété de situations sous l'angle de la production d'espaces urbains. En effet, depuis au moins le début du XX<sup>e</sup> siècle, deux cas principaux se rencontrent : d'une part, les villes anciennes et pré-européennes, nombreuses en Afrique du Nord et en Afrique occidentale sahélienne, en Éthiopie et en pays yoruba (carte 13.2); d'autre part, les villes créées par les colonisateurs à partir (ou non) des villages précoloniaux africains. Selon l'un ou l'autre des cas, les modalités de production de nouveaux espaces urbains dans les villes sont marquées par l'empreinte plus ou moins évidente d'un pouvoir d'État d'essence européenne (cas des colonies) ou d'influence simplement européenne (cas des protectorats d'Afrique du Nord).

En 1935, l'État (métropole coloniale ou gouvernement local) est le producteur éminent d'espaces plus ou moins aménagés et distribués aux citoyens pour bâtir leur maison (habitation ou lieu de travail). Du fait de ce rôle de l'État, un phénomène de ségrégation sociale de l'espace est apparu déjà dans la plupart des villes; il témoigne aussi de la nature des liens de dépendance politique et économique des populations africaines. Ainsi, en Afrique du Nord, les médinas et les souks s'opposent progressivement aux nouveaux quartiers résidentiels des Européens et d'une partie des autochtones appartenant aux catégories sociales supérieures plus ou moins «européanisées». En Afrique noire, surtout dans les zones de créations urbaines coloniales, l'opposition est encore plus nette entre «villes européennes» et «villes africaines», témoignage d'une ségrégation à la fois sociale et raciale.

L'Afrique du Sud a, depuis les années 10, systématisé cette politique. Mais, du fait de la crise de 1929, la situation est aggravée par une croissance urbaine qui, comme nous l'avons déjà vu, est largement nourrie par l'exode des ruraux appauvris vers la ville. Incapables de faire face à la hausse des loyers ou au coût de la propriété foncière urbaine, sans revenus suffisants pour obtenir des matériaux de construction comme le ciment, la tôle ou les tuiles, ces nouveaux citoyens sont dans l'obligation d'aller surpeupler les médinas et les souks. De plus en plus, autour des années 30, ce sont les zones urbaines non aménagées (dépotoirs, marais, cimetières désaffectés et autres endroits) et hors du contrôle de l'État qui sont recherchées par ces citoyens pour y construire leur habitation en matériaux précaires. À Tunis, où le terme «bidonville» est utilisé pour la première fois en 1931 (article du D<sup>r</sup> Materi dans *La Voix du Tunisien*, le 6 novembre 1931), on voit ainsi ces citoyens passés de 2 000 en 1935 à 5 000 en 1938 et à 10 000 en 1941; au début de la guerre, les bidonvilles encerclent Tunis. À Abidjan comme à Accra, Lagos et Douala, c'est aussi entre 1935 et 1945 que le bidonville apparaît. En Afrique de l'Est britannique (Nairobi, par exemple) ou en Afrique centrale et surtout en Afrique du Sud, les *land laws* successives et le *Native Urban Areas Act* [loi sur les zones urbaines indigènes] de 1923 favorisent l'application du *colour bar* sans freiner l'extension progressive des *townships* dès



## 13.2. Une ville précoloniale, Ondo.

[Source : C. Camara, 1973, p. 431. © École des hautes études en sciences sociales, Paris.]

la fin des années 20, la doctrine officielle étant fondée sur le fait que « par nature les Africains ne sont pas citoyens et qu'ils n'ont pas encore réussi à s'adapter à la vie urbaine », comme l'affirme la Native Affairs Commission en 1921.

Après 1945, le phénomène des bidonvilles prend plus d'ampleur et se généralise peu à peu, surtout dans les années 50, dans pratiquement toutes les villes du continent. Chaque crise de l'économie coloniale, chaque période de sécheresse et de mauvaises récoltes (1945-1956, 1951-1953) apporte son lot de ruraux dans la ville et sa hausse des loyers. Malgré des efforts pour

produire de nouveaux espaces urbains aménagés ou pour mieux répondre à la demande croissante de logements décents, les métropoles coloniales et les États ne sont jamais arrivés à maîtriser l'émergence des bidonvilles dans les villes africaines, devenus dorénavant une caractéristique de l'espace urbain en Afrique.

Mais lorsque disparaît partout le lien colonial, les mécanismes et effets de la croissance urbaine changent-ils ?

### La croissance urbaine et ses effets depuis les indépendances

Ni les causes et la place de l'exode rural, ni la distorsion entre croissance urbaine et emplois urbains, ni enfin les modalités d'aménagement de l'espace urbain ne changent fondamentalement au cours des vingt premières années de l'indépendance africaine, malgré une conscience plus aiguë des phénomènes et une volonté plus affirmée de résoudre les problèmes.

#### *La crise de l'agriculture africaine et l'accélération de l'exode rural*

Au cours des années 60 et si l'on néglige les effets superficiels de l'instabilité politique dans certains pays d'Afrique, l'agriculture africaine a relativement résisté à la ponction démographique de la ville, avec des nuances selon les pays.

Mais depuis le début des années 70, la sécheresse et les mauvaises récoltes ont fait se succéder les mauvaises années (1972-1974, 1979-1981) et les famines, principalement dans l'Afrique soudano-sahélienne, du Sénégal à la corne de l'Afrique. L'inadaptation des méthodes de production et des choix hasardeux de politique agricole expliquent aussi qu'en 1980 peu de pays africains importaient pour leur alimentation moins de 10% de la valeur de leurs importations totales. La crise de l'agriculture était donc plus présente et déterminait plus qu'avant 1960 de forts courants d'exode rural. En Algérie, par exemple, on constate que la population urbaine a doublé entre 1966 et 1977, passant de 3 700 000 à 6 800 000 citoyens; le taux d'urbanisation qui était de 25% en 1954 est passé à 41% en 1977, la croissance annuelle étant alors de 4,3% en moyenne entre 1966 et 1977. En Côte d'Ivoire aussi on remarque le même phénomène avec des taux de croissance annuelle variant de 6 à 9% pour les villes de 100 000 habitants et de 11% pour Abidjan.

Mais plus révélatrice encore de la part importante de la crise des campagnes est la croissance urbaine dans l'Afrique sahélienne où, avec des taux de 3,5 à 5%, la population urbaine augmente du fait d'un excédent du solde migratoire entre villes et campagnes, solde invariablement positif bien sûr pour les villes. La population de Ziguinchor, vieille ville coloniale et commerciale de Casamance (Sénégal), avait à peine doublé entre 1951 (15 700 habitants) et 1960 (31 000 habitants)<sup>13</sup>. À cause de la crise de l'économie

13. P.-X. Trincaz, 1984; A. Dubresson, 1979.

arachidière qui s'aggrave au moment où croissent les besoins monétaires, malgré la crise d'une économie urbaine dominée par le commerce et sans assises industrielles, le taux de croissance urbaine augmente de façon notable pour atteindre 8% par an après 1961. La population de cette ville passe à 40 000 en 1966 et à 70 000 en 1971. Surtout constituée de jeunes ruraux déracinés, elle est largement sous employée (chômage structurel) et doit survivre en se logeant chichement. À Rufisque aussi on rencontre la même situation, avec un taux de croissance de 6 à 6,5% par an depuis 1968-1970. Ici, comme dans de nombreuses villes africaines, l'habitat spontané connaît un nouvel essor après les indépendances.

*Habitat spontané et aménagements urbains : l'extension des bidonvilles*

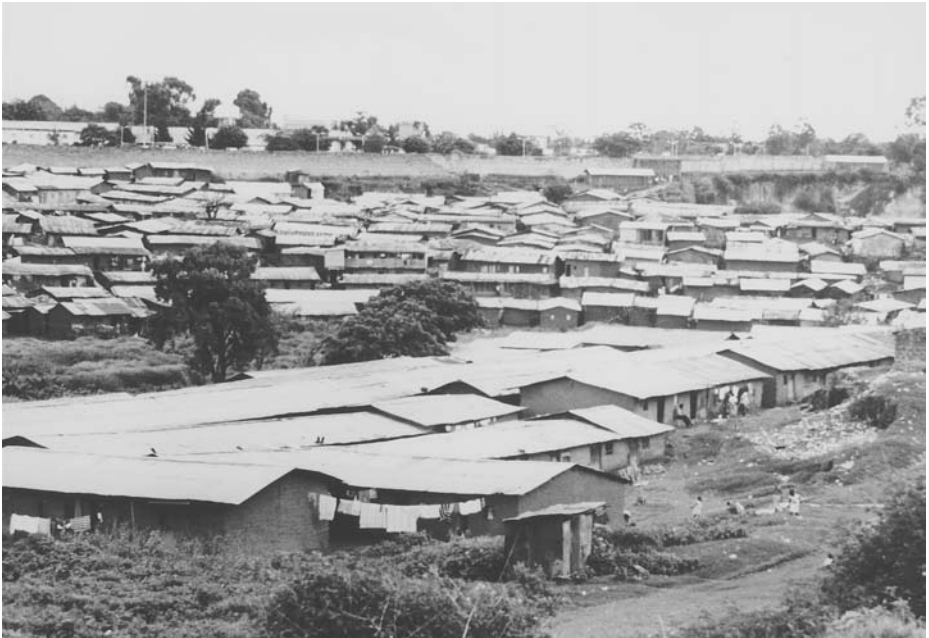
Phénomène désormais classique, la présence de bidonvilles autour ou dans la ville africaine est, semble-t-il, plus spectaculaire après 1960. Décrivant un des plus célèbres bidonvilles de Nairobi, Mathare Valley, voici ce qu'en dit Wa-Githumo en 1983 : « Mathare Valley est le plus grand de tous les bidonvilles de Nairobi et il représente parfaitement bien ce que sont ces citadelles de la pauvreté, du sous-développement et de tout le cortège des souffrances humaines. Baraques infestées de rats, cabanes, abris de fortune de toutes sortes y sont loués ou occupés par leurs propriétaires, pas toujours légaux. Des centaines de milliers de familles vivent là dans des conditions de surpeuplement et d'insalubrité qui défient toutes les normes<sup>14</sup>. »

Cette description de Mathare Valley n'est pas si éloignée de celle que V. S. Naipaul donne en 1980 de certains quartiers de Kinshasa dans *Un nouveau roi pour le Congo...* : «[...] où commence donc le sens des responsabilités, de l'État, de la société? Une ville de 2 millions d'habitants, pratiquement dépourvue de moyens de transport, dénuée d'industrie (hormis quelques usines de montage entre l'aéroport et la capitale, comme dans un bon nombre de pays en voie de développement), une ville coupée du reste du pays [...]. Elle n'a pas à se montrer efficace; elle peut se permettre de veiller à sa propre sécurité [...]. Sous la canicule, les caniveaux empestent; par temps de pluie, les rues sont inondées. Et cette anarchie se propage [...]<sup>15</sup>. »

Ces descriptions posent le problème principal des politiques urbaines de l'Afrique postcoloniale en même temps que celui des solutions imaginées par les citadins à la crise de l'habitat urbain. Plus qu'à l'époque coloniale et comme des enquêtes tendent à le montrer pour la Côte d'Ivoire, les « candidats » à l'habitat spontané ne sont pas seulement de nouveaux citadins mais aussi une forte proportion d'anciens habitants de la ville; allogènes ou autochtones ruinés par les crises économiques, chômeurs, marginaux sociaux ou non, marginaux de l'économie de marché et de la nouvelle société de consommation, tous s'y retrouvent, vivant au jour

14. Wa-Githumo, 1983.

15. V. S. Naipaul, 1974.



13.3. Bidonvilles. En haut: à Lagos; en bas, Mathare Valley à Nairobi; page suivante: Belcourt à Alger.

[Photos: W. Tochtermann; J. K. Muiriri, Nairobi; © APA, Paris, photo: P. Kheloud.]



le jour et parfois spéculant sur les baraques en bois ou en matériaux de récupération.

Face à cette situation, la prise de conscience des pouvoirs publics est relativement précoce (voir l'idéologie «développementaliste» dans les discours officiels des lendemains de l'indépendance); mais les solutions et les structures devant en permettre la mise en œuvre sont tardives. L'apparition et la multiplication des organismes d'aménagement urbain, les schémas directeurs des villes ne sont manifestes qu'à partir des années 70 dans la plupart des pays africains du moins lorsque la colonisation, surtout préoccupée par le cas des grandes métropoles, n'a rien laissé. La modicité des moyens financiers disponibles pour le développement n'avait pas encore permis à l'État, en 1980, de maîtriser un phénomène qui se renforçait.

Solution de survie dans la ville africaine, surtout en Afrique noire, le secteur dit «informel» devient l'élément essentiel de l'activité économique urbaine pour le plus grand nombre, plus que ne le peut l'industrie. Les études sur cet aspect de l'économie urbaine sont encore neuves; mais déjà elles montrent les trésors d'imagination que de nombreux citoyens du continent sont obligés de déployer pour vivre dans la ville africaine aujourd'hui, en marge de l'économie industrielle trop peu développée encore en 1980 en Afrique.

Tous les pays du continent, toutes les villes africaines ne sont pas logés à la même enseigne. Il y a des différences sous-régionales. Il y a des contrastes entre les pays à forts revenus pétroliers (ou agricoles), capables



donc de financer leur développement industriel pour élargir les possibilités d'emplois urbains, et les pays confrontés à une plus grave crise économique, moins en mesure en 1980 de maîtriser tous les paramètres du développement économique. Mais, il s'agit là de différences qui sont plus des différences de degré dans le sous-développement que des différences de nature. Si l'Afrique entre très vite dans la civilisation urbaine, rares sont les pays de ce continent dont on peut affirmer que ce sont des pays industrialisés en 1980.

## Conclusion

Si l'on voulait, malgré tout ce qui précède et par rapport à l'époque précoloniale, parler encore de «révolution industrielle» en cours en Afrique, il faudrait immédiatement affirmer qu'elle se réalise difficilement et dans les pires conditions, au moins depuis 1935: conditions internationales défavorables; contrôle et poids de plus en plus inhibiteur des sociétés transnationales dans la perspective d'une industrialisation véritable; pesanteurs dues à l'état de dépendance coloniale et perpétuées par les incohérences ou les maladresses des politiques industrielles postcoloniales. Le gonflement des villes à un rythme supérieur à celui de la croissance industrielle n'est pas le moindre des obstacles. À la limite, d'aucuns pourraient se demander, et de «bonnes âmes» l'affirment aujourd'hui, à quoi sert l'industrialisation d'un continent qui arrive difficilement à se nourrir.

Pourtant, le développement industriel de l'Afrique est une nécessité, voire une obligation, pour elle-même et pour le reste du monde. Pour elle-même, il s'agit par là de poser les bases d'une économie autocentrée et de se donner les moyens techniques adéquats de son développement véritable. Il s'agit aussi de créer, par-delà une meilleure articulation entre agriculture et industrie, les conditions d'une utilisation et d'une mobilisation plus rationnelles des forces de travail; c'est l'occasion peut être aussi de se doter des moyens d'un renouvellement véritable des cultures africaines encore largement caractérisées par des aspects préscolaires.

Pour le reste du monde, en exerçant un meilleur contrôle de ses immenses potentialités, l'Afrique devrait les mettre à la portée de l'ensemble des nations du globe et non au service de quelques-unes ou de quelques entreprises transnationales. Il s'agit de surmonter l'opposition entre «économie dépendante» et «économie autocentrée».

Comment y parvenir à des coûts politiques, économiques et sociaux moindres qu'aujourd'hui? Peut-être principalement par une véritable coopération interafricaine et une intégration accrue des moyens et des politiques industrielles (il faut moins regarder vers la mer et plus vers l'intérieur du continent), par des choix industriels moins ostentatoires (les usines géantes clés en main ne sont essentiellement consacrées qu'à une production destinée à être exportée hors d'Afrique) et par l'investissement dans l'adéquation entre l'innovation technologique et les besoins réels des peuples africains.